



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1401>

Alstom, le théorème de Jospin et la souveraineté nationale

- Tribunes -



Date de mise en ligne : lundi 23 octobre 2017

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Au vu des derniers événements, il nous paru utile de reproduire l'article ci-dessous de Christian Berthier qui date du 9 mai 2014 sur la question d'Alstom.

On a le droit de ne pas se souvenir du « L'État ne peut pas tout » édicté par Lionel Jospin, premier ministre d'alternance sous la haute présidence de Jacques Chirac. Théorème en application duquel l'État se lava les mains, notamment, du sort d'usines françaises de Michelin, belges de Renault et privatisé, totalement ou partiellement, France Telecom, Air France, Autoroutes du Sud, Aérospatiale-Matra, France-Télécom, Air-France, Thomson-Multimédia, GAN, la CNP, la Société marseillaise de crédit, RMC, le Crédit Lyonnais, etc, alors même que si les traités communautaires obligent la mise en concurrence, ils n'empêchent pas que l'État puisse détenir des entreprises du secteur concurrentiel !

Mais on reste incrédule devant la prétendue ignorance des négociations du Président d'Alstom avec celui de General Electric, affichée par le ministre de l'économie et son gouvernement. Alors même, par exemple, que le Ministère de la Défense a été en mesure de décrire avec précision le processus de prise de contrôle du groupe franco-hispano-luxembourgeois Arcelor par Mittal appuyé par Goldman Sachs !

Alors que le gouvernement cherche à connaître le moindre voyage de jeunes en Moyen Orient, il serait incapable de suivre avec précision l'avancement des négociations concernant des milliers d'emplois en France, la position concurrentielle, le capital financier et technique, les investissements, l'endettement, l'emploi de milliers d'ingénieurs des plus grandes écoles et la recherche d'Alstom !

Il faudrait alors comprendre le « L'État ne peut pas tout » de Lionel Jospin par « l'Etat ne peut plus rien du tout ! » vis à vis des entreprises étrangères. Un européen convaincu pourrait le comprendre vis à vis d'un Siemens. Vis à vis d'un General Electric, il s'agit d'un abandon volontaire de souveraineté !

Non content de priver les élus du peuple de toute initiative parlementaire, non content d'installer les préfets comme exécuteurs d'un « pacte » de rigueur sociale avec tous les moyens financiers de l'État, non content de contourner ainsi la réalisation des mandats des élus envers le peuple, le Président semble omettre de solliciter les grands corps de l'État habilités à évaluer les restructurations industrielles d'intérêt national, social, financier et industriel !

Car, enfin, à considérer les seules perspectives de débouchés, de la maîtrise des prix de revient, ce n'est pas aux USA qu'il faudrait rechercher le fiancé d'Alstom, mais en Chine !

En Chine où se trouve déjà sa principale usine de turbines à vapeur et ses principaux marchés ferroviaires et de production hydraulique, une main d'oeuvre abondante et qualifiée, voire même des grandes écoles associées à nos propres écoles ! Et même une grande capacité de financement public et privé pour des projets en Asie, en Amérique latine et en Afrique !

Au point où on en est, pourquoi ne pas envisager pour Alstom ce qui fut accepté pour le groupe Peugeot ?

Un « fait du prince » de plus qui isole ce dernier et souligne l'urgence de l'élection d'une Assemblée Constituante souveraine qui remettra le peuple aux commandes d'un état redevenu le sien.